L’Autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie rend accessible sa pratique décisionnelle en open data, en coopération avec l’Autorité de la concurrence métropolitaine

Publié le 14 avril 2026

L'essentiel

L’Autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie (ACNC), à l’issue d’un travail réalisé en coopération avec l’Autorité de la concurrence métropolitaine, annonce la mise en ligne en open data de l’ensemble de sa pratique décisionnelle sur la plateforme data.gouv.nc.

Cette initiative, qui concerne près de 300 décisions et avis, représente une avancée importante en faveur de la transparence et de l’accessibilité accrue de l’action publique, et contribue à entretenir le dialogue avec le monde économique et les acteurs publics et académiques.

Cette mise à disposition en format open data s’ajoute à la publication systématique sur le site internet de l’ACNC et s’inscrit dans une démarche de modernisation permettant à tous les usagers (entreprises, praticiens du droit, chercheurs, étudiants) d’accéder simplement et rapidement aux décisions et avis rendus par l’Autorité.

Ces données, désormais centralisées et structurées, favorisent une meilleure compréhension du droit de la concurrence en Nouvelle-Calédonie et renforcent la prévisibilité des pratiques économiques.

Un partenariat stratégique entre l'ACNC et l'Autorité de la concurrence métropolitaine

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une collaboration étroite entre l'ACNC et l'Autorité de la concurrence métropolitaine. Ce partenariat, déjà actif dans d'autres domaines tels que le partage d'expertise et d'innovations, démontre une volonté commune de promouvoir une culture de la concurrence au service du développement économique, tant en métropole qu'en outre-mer. A cet égard, les décisions de l'Autorité métropolitaine sont également accessibles en ligne sur la plateforme data.gouv.fr.

Contact(s)

Maxence Lepinoy
Chargé de communication,
responsable des relations avec les médias
06 21 91 77 11
Contacter par mail